



1. Conditions générales d'utilisation

Le service de prêt de liseuses est exclusivement réservé aux abonnés inscrits à la médiathèque. L'enregistrement du prêt de liseuse sur la carte d'abonnement implique l'acceptation du présent règlement.

L'emprunt place l'équipement sous la responsabilité de l'utilisateur emprunteur jusqu'à son retour à la médiathèque.

2. Conditions d'emprunt

L'emprunt et le retour des liseuses s'effectue à la banque d'accueil. Le retour d'une liseuse n'est pas acceptable tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus (1 liseuse, 1 câble USB, 1 étui, 1 mode d'emploi) et après contrôle du bon fonctionnement de l'équipement.

Une seule liseuse peut être empruntée par carte d'abonnement. La liseuse est incluse dans le nombre maximum de documents empruntables. La durée du prêt et les modalités de retards sont identiques aux autres documents (voir règlement intérieur).

3. Recommandations d'usage

- Conserver la housse de protection à chaque transport du matériel. L'écran en verre risque de s'abîmer s'il est soumis à une force ou un poids élevé.
- Ne pas soumettre la liseuse à une température, une humidité ou des vibrations extrêmes. Ne pas mouiller l'appareil.
- Nettoyer l'écran avec un chiffon doux et sec (pas de produit détergent).
- Utiliser exclusivement les accessoires fournis (adaptateur secteur).
- Désactiver la fonction sans fil dans les endroits où les communications radio sont interdites, en particulier dans les établissements de soin ou de santé.
- Respecter les prescriptions particulières si vous utilisez la liseuse à l'étranger (tension secteur et consignes de sécurité).

Tout matériel perdu, endommagé ou cassé devra être remboursé au prix public d'achat. Au besoin, une procédure de mise en recouvrement sera susceptible d'être engagée.

Date :

Nom, Prénom, Signature :